

POL. CANT

INFO

DE LA POLICE CANTONALE VAUDOISE

La Police cantonale vaudoise recrute!

Testez l'application
Polistyle!





Section vaudoise



Formation et
Perfectionnement

Technique et
Contrôles

Mieux connaître son véhicule, nous avons tous à y gagner.

TCS Section vaudoise - Avec vous, partout!
Centre de sécurité routière TCS - Rte de Dizy 4, 1304 Cossonay
www.tcs-vd.ch sectionvd@tcs.ch Tel: 021 863 11 11



Sommaire

12 Partenaires
Le TCS Vaud et la Police cantonale
au diapason en matière de sécurité routière

5 Point de vue

6 Eclairage

Nouveau code de procédure civile
Quels changements pour
les policiers?

8 Actualité

Réforme de la Gendarmerie vaudoise
Objectif, tenir le terrain!

14 Présentation

L'Info-Centre:
Le centre névralgique des archives
et statistiques des Polices vaudoises

20 Portrait

Anne-Christine Roux,
au travail comme dans la musique,
elle joue *crescendo*

22 Eclairage

L'enquête de satisfaction 2012
de la Police cantonale

23 Personnel

Nouveaux collaborateurs
et départs à la retraite

28 Prévention routière

La route n'est pas mon circuit
Se faire plaisir en apprenant
à connaître ses limites

29 Coup de cœur

Montée du Nozon
Ils ont touché le Saint-Graal!

30 Ressources humaines

Policiers recruteurs:
un enthousiasme communicatif!



24 Personnel
Promotions à la Police cantonale
vaudoise au 1^{er} janvier 2013



Sur le vif
La fanfare de la Police cantonale a
besoin de vous

26

N° 88/mars 2013



Paraît 4 fois par an
Tirage 4200 exemplaires
Tirage contrôlé par la REMP
(3153 exemplaires)

Editeur: Police cantonale vaudoise
Direction prévention et communication
Centre Blécherette - 1014 Lausanne

Comité éditorial: Jean-Christophe Sauterel,
rédacteur en chef, Olivia Cutruzzolà, *responsable
d'édition*, Marlyse Biderbost, Pierre-Olivier
Gaudard, Philippe Jaton, Olivier Rochat

Rédacteurs: Philippe Jaton, Olivia Cutruzzolà,
Eric Borgo, Bertrand Dubois

Photographies: Olivia Cutruzzolà, Nicolas Gruber,
Virginie Rebetez, Jean-Christophe Sauterel,
Jonathan Somville, Débora Varela

Mise en page: Next communication SA

Relecture: Police cantonale vaudoise

Impression: PCL Presses Centrales SA

Abonnement: Revue distribuée gratuitement à
tous les membres de la Police cantonale, aux
polices vaudoises, aux polices de Suisse, aux auto-
rités civiles et judiciaires cantonales et fédérales,
aux partenaires privés et à nos annonceurs.

Contact: presse.police@vd.ch - 021 644 81 90
www.police.vd.ch

Publicité: Next communication SA - 021 654 05 70

© Police cantonale vaudoise
Toute reproduction autorisée
avec l'accord de l'éditeur





NOVOTEL LAUSANNE BUSSIGNY

- 330 m² de salles de conférence modulables
- 141 chambres climatisées
- Restaurant et terrasse de 180 places
- Parking gratuit • Connexion Internet gratuite
- Fitness et étang de baignade naturel

Condémine 35 - 1030 Bussigny
021 703 59 59 - novotel.com

WiFi gratuit High Tech Lumière du jour




LE COUCOU
restaurant pizzeria en pleine nature

Pizzas au feu de bois aussi à l'emporter
Pâtes fraîches Viandes grillées Mets de saison Poissons et crustacés

T. 021 652 652 4 www.lecoucou.ch

PARKING PRIVÉ ■ TERRASSE OMBRAGÉE ■ FERMÉ LE DIMANCHE Rte de Cugy 96 ■ 1052 Le Mont-s/Lausanne



Faites descendre votre taux hypothécaire de son perchoir: transférez votre prêt hypothécaire à la Banque Migros.

Nous offrons des prêts hypothécaires attrayants à des conditions privilégiées. Pour les logements, nous renonçons à la majoration du taux des hypothèques en 2^e rang. De plus, vous pouvez régler confortablement les intérêts en deux annuités. Pour en savoir davantage sur nos prestations bancaires, consultez notre site www.banquemigros.ch ou appelez notre Service Line 0848 845 400.

BANQUEMIGROS
Elle fait toute la différence.



Point de vue

(I can't get no) Satisfaction!

Le mythique succès des Rolling Stones de 1965 n'est pas repris en chœur par le personnel de la Police cantonale si l'on en croit les résultats de l'enquête 2012 de satisfaction professionnelle conduite auprès des collaboratrices et collaborateurs de la Police cantonale vaudoise!

La direction de la Police cantonale a mis en ligne auprès de tous ses collaborateurs un questionnaire informatique entre le 3 septembre et le 1^{er} octobre 2012. L'objectif était de permettre au personnel de s'exprimer de manière anonyme sur ses conditions de travail et de pouvoir dresser un état des lieux de la satisfaction professionnelle.

770 collaborateurs sur 1147, soit 67% de l'effectif, ont participé à l'enquête.

L'indice de satisfaction générale est de 7,1 sur 10. De l'avis du sondeur dont on ne peut contester la neutralité puisque l'étude a été réalisée en collaboration avec l'Institut de médecine sociale et préventive UNIL/CHUV, un tel résultat exprime un niveau de satisfaction générale qui doit être considéré comme bon.

L'étude a mis en évidence des points forts, comme la fierté de travailler à la police, le sentiment d'être utile, le soutien des collègues et de la hiérarchie, une bonne organisation et une certaine liberté pour atteindre les objectifs. Un potentiel d'amélioration a été identifié notamment en ce qui concerne les indemnités de nuit, le travail en sous effectif et le besoin de voir son travail mieux perçu et soutenu par les autorités politiques en général.

Je me réjouis de ce résultat globalement positif qui me permet d'affirmer que l'un des

objectifs exprimés dans ma vision du service, à savoir celui d'une Police cantonale bien dans sa peau, est atteint.

Cela dit, il reste tout un travail d'analyse fine à effectuer pour ensuite entreprendre des actions d'amélioration. Je confie cette mission à la Division RH du service, en étant toutefois conscient, à la lecture des commentaires généraux restitués par les sondés, que si le commandement pourra dégager des pistes d'amélioration pour la grande majorité de celles et ceux qui ont joué le jeu de l'enquête de manière honnête, il ne pourra en revanche pas grand-chose pour la toute petite minorité (on parle ici de quelques cas isolés) qui a vu dans le sondage une opportunité de donner libre cours à des frustrations manifestement influencées par des situations individuelles.

D'une autre étude très intéressante émanant de l'IDHEAP¹, portant sur la motivation pour le service public en général, il apparaît en effet que la structure motivationnelle d'un collaborateur s'équilibre entre d'une part des facteurs organisationnels, soit des motivations extrinsèques (rémunération, perspectives d'avancement, sécurité du travail, vacances, etc.) auxquelles s'ajoutent le contenu du travail et la diversité des tâches, pour expliquer ensemble environ 47% de la motivation, d'autre part des facteurs individuels (motivation pour le service public, compassion, sacrifice de soi, etc.) qui en représentent ensemble environ 43%.

Rapportée aux résultats de l'enquête de satisfaction, cette analyse démontre que l'employeur n'a pas toutes les cartes en mains pour faire le bonheur de ses collaborateurs. Une personne malheureuse dans son travail a

certes le droit de critiquer des situations objectivement insatisfaisantes - et il y en a - et de revendiquer des améliorations. Mais elle a aussi le devoir permanent de se demander si son éventuelle insatisfaction, frustration ou aigreur ne trouve pas ses racines à l'intérieur d'elle-même et ne provient pas du fait qu'elle a simplement perdu les idéaux qui l'ont

«770 collaborateurs sur 1147, soit 67% de l'effectif, ont participé à l'enquête.»

conduit à embrasser une carrière de policier ou d'employé civil, le dévouement à la chose publique en particulier.

En bref et en clair, une police ne peut fonctionner qu'avec des gens qui ont conservé ce feu sacré et je me réjouis de poursuivre mon activité avec tous ceux-ci, soit la quasi-totalité des collaboratrices et collaborateurs de la Police cantonale Vaudoise! ■

Jacques Antenen
Jacques Antenen
Commandant de la Police cantonale

¹ Rapport de recherche sur la motivation pour le service public, Nicoleta ACATRINEI, PhD Candidate IDHEAP, décembre 2012



Eclairage

Nouveau code de procédure civile Quels changements pour les policiers ?

En 2011 l'entrée en vigueur du nouveau code de procédure pénale avait bouleversé les méthodes de travail des policiers, des procureurs et des avocats. En ce début 2013, pour les Vaudois, la mise en application du nouveau code civil, unifié à l'échelle de la Confédération est, heureusement, moins perturbante. Cependant les policiers devront être attentifs à quelques changements.

L'introduction du nouveau code de procédure pénale avait contraint les policiers à suivre une formation spécifique tant elle engendra d'adaptations des méthodes de travail. Pour la nouvelle procédure en matière civile, une bonne information et un ordre de service du commandant Jacques Antenen devraient suffire. C'est que le nouveau droit de la protection de l'adulte et de l'enfant (PAE) concerne avant tout la Justice

de Paix, les Services sociaux, l'Office du tuteur général (désormais Office des curatelles et tutelles professionnelles), le Service de protection de la jeunesse et le corps médical. Ainsi la Justice de Paix, autorité de protection, et la Chambre des tutelles (désormais des curatelles) du Tribunal cantonal, autorité de surveillance, ont été dotées de treize postes de travail supplémentaires. Pas de création de poste à la Police cantonale suite à ces changements. Mais une nouvelle affectation pour un spécialiste. Jusqu'alors gérant de sécurité de la division prévention de la criminalité et responsable des «quérulents» (personnes borderline, qui dans leurs relations avec les corps de police et plus généralement avec l'autorité, montrent qu'elles souffrent de troubles de la personnalité) l'adjutant Michel Riesen a été désigné médiateur.

Les principaux axes donnés par le nouveau code civil suisse (CCS) visent à davantage responsabiliser le citoyen en matière de droit à disposer de sa personne. Ce qui se traduit par une formalisation plus détaillée des mesures anticipées en cas d'incapacité de discernement et en matière de placement à des fins d'assistance. Pour les institutions telles la Justice de Paix, une forte profes-

sionnalisation est imposée. Ainsi un juge de paix ne pourra plus être entouré d'assesseurs essentiellement gestionnaires de biens ou comptables. Ceux-ci devront être trois au minimum, l'un ayant une formation de juriste et un autre une spécialisation dans le domaine psycho-social. Hormis en ce qui concerne les enfants, le terme de tutelle est rayé du vocabulaire juridique. Il est remplacé par la notion de curatelle. Ces dernières pouvant prendre quatre formes spécifiques en fonction des besoins, ou des difficultés, de celles et ceux qui en font l'objet.

Que fait la police ?

Concrètement, les corps de police sont plus particulièrement concernés par ces changements sur les aspects suivants:

- Le signalement des personnes mineures et, surtout, majeures dont on estime qu'elles ont besoin de protection.
- Les procédures de placement à des fins d'assistance.
- L'accès au registre des personnes faisant l'objet de mesures de protection.
- L'utilisation de la nouvelle terminologie dans la rédaction des rapports de police.

«De manière générale notre mission est ici de conserver une marge d'appréciation dans les cas que nous signalerons...» explique la juriste de la Police cantonale, Christèle Borloz.

Le code civil révisé fait obligation à celui qui, dans l'exercice de sa profession, constate qu'une personne a besoin d'assistance, de signaler celle-ci à l'autorité compétente. Pour les mineurs qui apparaissent en danger dans leur développement et alors que leurs parents ne peuvent y remédier, les policiers en référeront à la Brigade des mineurs et mœurs (BMM). Il s'agira ensuite de juger de l'opportunité de signaler ces cas aux deux instances compétentes, soit la Justice de paix et le Service de protection de la jeunesse (SPJ). Pratiquement un formulaire numérisé, en ligne, sera adressé automatiquement aux deux entités.

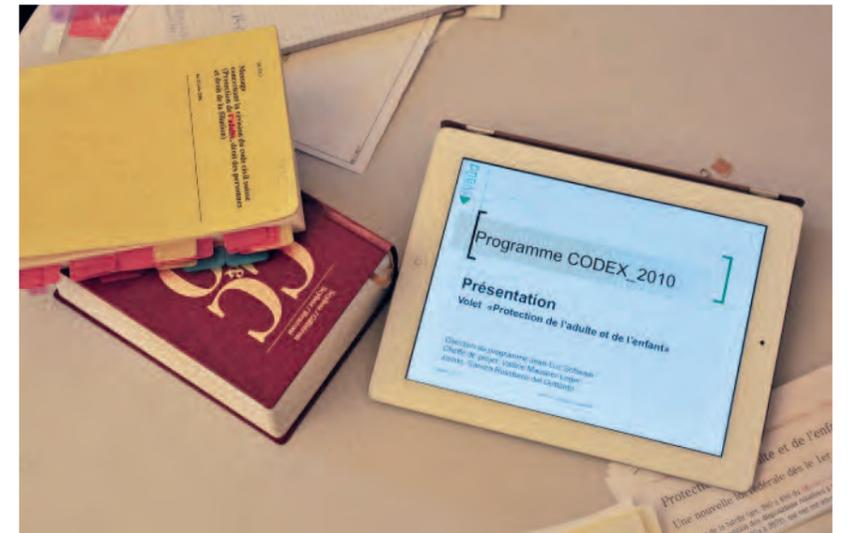
En ce qui concerne les adultes, l'intention de la Police cantonale est de faire transiter ces signalements par l'adjutant médiateur, Michel Riesen. Ce dernier jugera de l'utilité de faire suivre le dossier au juge de paix concerné pour la mise en œuvre d'une mesure de protection.

Placements à des fins d'assistance

Il n'est pas rare que les policiers interviennent lorsqu'une personne se montre gravement menaçante pour son entourage ou pour elle-même. Se pose alors avec acuité la question du placement à des fins d'assistance. Dans ces cas les policiers qui requièrent ce type de placement en référeront au juge de paix, ou au médecin habilité, voire éventuellement au médiateur de la Police cantonale. La décision de placement une fois ordonnée, si la personne visée refuse toujours de s'y soumettre, le préfet fera appel à la force publique pour l'appliquer. A ce sujet, la Loi d'application vaudoise indique qu'un placement à des fins d'assistance pourra être ordonné à l'égard de personnes qui «en raison de troubles psychiques, constituent une grave menace pour elles-mêmes ou pour l'intégrité physique ou la santé de leurs proches ou de tiers, lorsqu'une hospitalisation en établissement psychiatrique apparaît nécessaire et que le danger ne peut être écarté autrement». La question se pose par exemple de savoir dans quelle mesure il s'agirait de communiquer à la Justice de Paix les cas d'expulsion immédiate de leur domicile des auteurs de violences domestiques sévères en vue d'un éventuel placement de ces derniers en milieu psychiatrique. Se pose ici également la question de la menace pour les enfants mineurs. Dans ce cas le rapport d'intervention pour expulsion sera transmis à la BMM puis au juge de paix et au SPJ.

Accès au registre

Le nouveau CSS interdit désormais la publication, dans un organe tel que la Feuille des avis officiels, des noms des personnes civile-



La révision du Code civil suisse s'inscrit dans le vaste programme «CODEX 2010» d'unification des procédures judiciaires à l'échelle du pays.

ment interdites. En lieu est place le Tribunal cantonal tient un registre de ceux qui font l'objet de mesures de protection. Cependant, chacun justifiant d'un intérêt peut obtenir de l'instance concernée (Tribunal cantonal) qu'elle lui indique si une personne est frappée de telles mesures et quels en sont les effets. Pour mener à bien ses missions la Police cantonale a sollicité le Tribunal cantonal afin que le dit registre soit accessible à une trentaine de cadres spécialistes de la Police cantonale.

Terminologie

Le droit nouveau suppose enfin la disparition de termes jugés stigmatisants tels que pupille, maladie mentale, faiblesse d'esprit, inconduite ou prodigalité. Dans leurs rapports les policiers useront des vocables: curatelles, déficience mentale, troubles psychiques ou états de faiblesse affectant la condition personnelle. La notion de privation de liberté à des fins d'assistance est remplacée par celle de placement à des fins d'assistance.

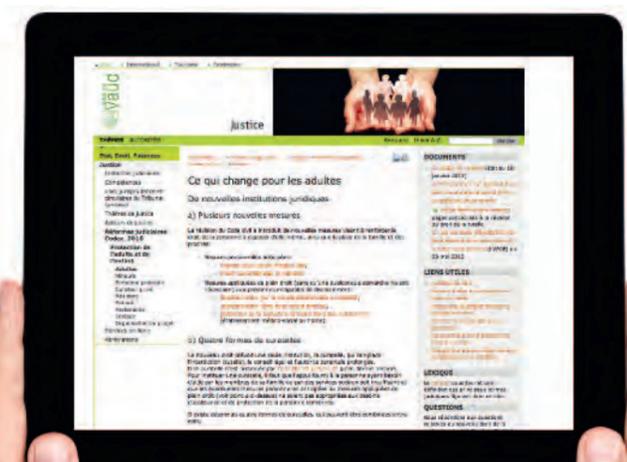
«De manière générale», confie la juriste Christèle Borloz, chargée de ce dossier à la Police cantonale, «notre mission est ici de conserver une marge d'appréciation dans les cas que

nous signalerons. Cela tout en restant ouverts aux attentes du législateur qui a voulu, avec cette révision du CCS, responsabiliser les administrés et davantage de professionnalisation dans le suivi des mesures. Mais nous ne devons pas prendre le risque de manquer une information, ni d'être en échec sur une action faute d'avoir été vigilants ou de n'avoir pas signalé les personnes en difficulté». ■

B.Ds

Pour en savoir davantage:
<http://www.vd.ch/themes/etat-droit-finances/justice/reformes-judiciaires-codex-2010/>

Accessible à tous, le site Internet de l'Etat de Vaud détaille les nouvelles dispositions du droit en matière de protection des adultes et des enfants et des changements intervenus dans le Code civil suisse au 1^{er} janvier de cette année.



La Gendarmerie vaudoise procède depuis quelques mois à de profondes réflexions. L'organisation policière vaudoise, mise en place en 2012, ainsi que l'environnement sécuritaire vaudois, romand et international n'y sont pas étrangers. Dans son activité quotidienne, la police en général ne peut plus raisonner de manière cloisonnée, elle doit s'adapter en permanence tant d'un point de vue opérationnel que structurel. En définitive, les gagnants de ces changements à venir seront sans contexte les citoyennes et les citoyens de ce canton. Le Commandant de la Gendarmerie s'est prêté au jeu des questions et réponses.

Entretien réalisé par Philippe Jaton

Lieutenant-colonel Olivier Botteron, pourquoi réorganiser la Gendarmerie vaudoise?

Nous devons une fois de plus conduire de front plusieurs mutations profondes et répondre à des enjeux d'ordre de sécurité publique, au sens large du terme et aux défis que pose l'évolution démographique, urbanistique, sociale, environnementale et politique de notre canton. De plus, le paysage sécuritaire vaudois a changé de visage ces dernières années avec l'avènement de la police coordonnée, ce qui m'oblige à repositionner la Gendarmerie en tant qu'acteur principal du puzzle avec les neuf corps de polices communales. Nous devons nous adapter à ce nouvel environnement et porter l'effort sur nos missions prioritaires tout en affectant les ressources suffisantes aux endroits où c'est nécessaire. Il devient urgent de réarticuler la présence de la Gendarmerie sur le terrain en fonction du type de criminalité à laquelle elle doit faire face. Je peux d'ores et déjà vous donner mon mot d'ordre: le but à atteindre sans restriction au travers de cette réorganisation, c'est l'occupation du terrain! Aujourd'hui, nous procédons à l'analyse détaillée et exhaustive de l'activité policière quotidienne de chacune de nos quatre régions. Nous constatons déjà qu'en fonction de divers critères - une demande sociale croissante et à une criminalité qui évolue constamment et dépasse largement les frontières cantonales et/ou nationales, le type de population, présence ou non de polices communales, type de criminalité, etc. - il y a des adaptations à apporter tant du point de vue du personnel en place que de l'organisation, notamment les horaires de travail. En effet, les ressources déployées ne sont pas équilibrées afin de faire face aux évé-

La Gendarmerie du futur

L'environnement sécuritaire du canton de Vaud est en mutation, le lieutenant colonel Olivier Botteron, Commandant de la Gendarmerie vaudoise l'a bien compris, il a décidé avec son Etat-major d'adapter l'organisation de la Gendarmerie, afin de poursuivre les objectifs et les prestations au profit des habitants vaudois, en collaboration avec les partenaires internes et externes. Des travaux sont en cours depuis plusieurs mois, permettant de retenir plusieurs variantes. Ces dernières ont nécessité la mise en place de huit sous projets avec objectif de définir un concept d'organisation détaillé par sujet, mais aussi de développer le concept de transition. Ce gigantesque chantier a été coordonné par la direction de projet composée des capitaines Jean-Pierre Häusermann, Ivan Ferrari, Dominique Rossi et Philippe Bonzon, de l'adjutant Billy Warpelin avec le soutien de M. François Longchamp de l'Unité d'appui en organisation et projets (UAOP) de la Police cantonale. Tout au long de la démarche, de nombreux gendarmes de tous les grades, ainsi que des représentants de l'APGV (Association professionnelle des gendarmes vaudois), ont participé aux travaux et aux réflexions qui ont abouti à l'élaboration des concepts d'organisation.

Plusieurs variantes ont été retenues:

- Mettre en place une organisation «Police secours» par section, revoir les secteurs de patrouille et d'intervention pour que l'ensemble des collaborateurs puissent intervenir sur l'entier du territoire, avec prise en charge de la totalité des événements par décisions centralisées;
- Créer des groupements de postes réunissant plusieurs postes pour rendre l'organisation territoriale plus souple et adaptée aux défis. Faire correspondre les groupements au découpage territorial (DECTER);
- Constituer une force d'appui centralisée et permanente pour soutenir les opérations de terrain en matière préventive, répressive et réactive;
- Introduire un tournus des unités d'intervention sur 5 jours, permettant un renforcement de la tranche horaire 16h00 – 24h00, afin d'assurer une présence mieux adaptée sur le terrain;
- Revoir les principes des horaires de travail du personnel de poste pour les rendre plus adaptés aux situations locales.

Le futur de la Gendarmerie vaudoise est en marche. L'année 2013 verra la mise en œuvre des premières modifications dans l'organisation du Corps. Les changements seront initiés au fur et à mesure des décisions prises par le Commandant Olivier Botteron.

ments, en fonction des nouvelles réalités du contexte sécuritaire vaudois. Durant la journée, plus de 250 gendarmes sont en service sur le territoire cantonal. En fin d'après-midi ainsi que durant la soirée et une partie de la nuit, périodes durant lesquels les gens rentrent du travail et se détendent dans les divers lieux publics, seuls les policiers de permanence et ceux qui occupent les Centres d'intervention régionaux (CIR) sont en activités. Pourtant, c'est à ce moment-là que nous aurions le plus besoin d'une présence policière visible et en nombre sur le terrain! Nous devons donc adapter notre structure à ces réalités.

Quels sont les réactions du terrain, de vos hommes qui ne savent pas trop «à quelle sauce ils vont être mangés» ces prochains mois?

Il y en a, c'est légitime! Celui qui ne réagit pas m'inquiète beaucoup plus que celui qui ose affirmer ses craintes, voire ses désaccords. Nous allons changer drastiquement

«Le but à atteindre sans restriction au travers de cette réorganisation, c'est l'occupation du terrain!»

les habitudes de travail des gendarmes et c'est donc normal qu'ils réagissent et qu'un sentiment de crainte ou d'appréhension se manifeste. L'année dernière, j'ai pris le temps de rencontrer beaucoup de collaboratrices et de collaborateurs dans les régions du canton, afin d'exposer en toute transparence les motifs des changements à venir. J'ai constaté qu'il y a énormément



**Réforme de la Gendarmerie vaudoise
Objectif, tenir le terrain!**

Actualité

d'attentes de la part particulièrement des jeunes gendarmes. Les polices communales ayant repris certaines compétences et activités qui nous étaient dévolues, les gendarmes sont conscients et acquis au fait que nous devons nous repositionner et mettre l'effort sur d'autres missions plus pointues, notamment l'ordre public et l'activité judiciaire. Le sujet qui occasionne le plus de réticences et de craintes, c'est incontestablement celui des horaires pour les gendarmes des unités d'intervention. Une modification des tournus d'intervention, en plus de l'adaptation de certains horaires de postes, doit nous permettre de dégager des gendarmes supplémentaires sur la tranche horaire sensible située entre 16h et minuit. L'horaire que nous mettrons en place devra répondre à trois principes fondamentaux: les contraintes opérationnelles, la santé au travail, mais aussi garantir la vie de famille et les activités sociales. Les collaborateurs et les cadres intermédiaires sont des forces de proposition à mon endroit. Ils doivent prendre part aux réflexions car c'est eux qui appliqueront les changements. Les officiers sont bien sûr également touchés dans ces démarches. Ils participent tous à la réflexion en dirigeant

«Le cadre est le véritable facteur clé et d'influence à l'endroit de ses collaborateurs.»

ou participant à des groupes de travail par thèmes et par domaines. Je tiens à ce que mes cadres portent le projet et le soutiennent auprès de leurs subordonnés. C'est indispensable pour le succès de notre réorganisation! Le cadre est le véritable facteur clé et d'influence à l'endroit de ses collaborateurs.

A ce stade du projet, quelles sont les nouveautés que vous pouvez déjà annoncer? La création d'une force d'appui centralisée (appellation provisoire), qui est opérationnelle depuis quelques semaines déjà. Sa mission est de fournir un appui aux opérations de terrain en matière préventive, répressive et réactive dans les domaines judiciaires, de circulation et de service et du maintien de l'ordre. Cette force d'appui est constituée d'une douzaine de gendarmes, dont huit à dix sont engageables en tout temps pour des opérations ciblées. Nous recherchons une visibilité supplémentaire sur le terrain. Je compte beaucoup sur cette force d'appui pour remplir les missions qu'on ne parvient pas à faire avec l'organi-

sation actuelle. Par exemple, cette force est à disposition la nuit et peut intervenir ponctuellement sur la voie publique en cas d'incivilités, de bagarres ou de tous autres événements créant un climat d'insécurité, en milieu urbain par exemple. Autre nouveauté, nous avons d'ores et déjà prévu de doubler les effectifs d'intervention de la Gendarmerie entre 16h et minuit. Pour pouvoir répondre à cet objectif, nous allons adapter les horaires des tournus d'intervention et de certains postes de Gendarmerie ainsi que leurs effectifs. Nous voulons occuper le terrain quand c'est nécessaire et la où c'est nécessaire! Si on n'est pas meilleur l'année prochaine, c'est que je me suis trompé, mais je n'y crois pas!

Quel est votre ressenti de Commandant à ce stade des réflexions?

Je suis très positif et optimiste! Mon message est clair, mais je n'oublie pas que les cadres intermédiaires sont les piliers de cette réforme et je compte énormément sur eux.

Je vais accentuer les rencontres avec eux bien qu'ils aient une bonne partie des éléments entre leurs mains. Une formation concernant la «gestion du changement» est prévue.

Quid de votre collaboration avec les polices communales?

Le paysage sécuritaire vaudois n'est pas figé. Les corps de polices communales occupent un territoire et ils doivent cohabiter avec celui du canton tout autour. Là aussi, il faut décloisonner! La police coordonnée permet d'impliquer tous les acteurs sécuritaires dans le domaine de l'opérationnel. Si une campagne de prévention routière est «agendée» par le canton, elle doit être visible par tous les citoyens de Coppel à Avenches, en passant par Lausanne, de Château-d'Ex à la Vallée de Joux, en passant par la région de la Riviera. C'est indispensable que nous travaillions tous ensemble, dans le même sens, pour le bien des citoyens vaudois! J'ai la chance de participer à la rencontre mensuelle des Commandants de polices, permettant de nombreux échanges d'informations. L'acquisition de nouvelles compétences par les polices communales a permis de diminuer l'activité dans certains postes



«Si on n'est pas meilleur l'année prochaine, c'est que je me suis trompé, mais je n'y crois pas!»

de Gendarmerie. Nous nous adaptons en conséquence en revoyant les horaires d'ouverture de certains de nos guichets de poste et en «remettant» les gendarmes dans la rue lorsque c'est nécessaire. C'est logique! La meilleure répartition des ressources doit permettre d'apporter une aide aux partenaires des polices communales, d'agir en milieu urbain, pour lutter contre les dealers ou pour les vols à la tire dans les centres commerciaux, par exemple. Que ce soit en appui ou leader de ses actions, la Gendarmerie a un rôle essentiel à jouer demain dans toutes les communes ce canton, y compris à Lausanne, nous l'avons déjà démontré à plusieurs reprises.

La Gendarmerie idéale en 2020?

La Gendarmerie en 2020 aura encore changé! c'est indéniable, le monde change. On ne doit pas mettre en place une organisation qui laisse penser que l'on est reparti pour 10 ans! Peut-être que dans 5 ans, on

«Les cadres intermédiaires sont les piliers de cette réforme et je compte énormément sur eux.»

devra réfléchir différemment. La Gendarmerie de 2020 sera certainement différente de celle de 2014 et en 2030 elle sera encore différente de celle de 2020. C'est un éternel recommencement et c'est ce qui rend notre mission passionnante! ■

Polycom: engagement pour garantir une haute disponibilité



Le site des Rochers-de-Naye permet de garantir la redondance des lignes entre le réseau et les antennes Polycom. Cet hiver, l'antenne est soumise à des conditions météorologiques pour le moins difficiles! Afin de garantir son bon fonctionnement, il est nécessaire d'enlever régulièrement la glace qui s'accumule sur les paraboles. Ces images illustrent le travail réalisé par les collaborateurs de la Division technique. ■



Le circuit du TCS à Cossonay, une aubaine pour les stages de formation des motards de la Police cantonale.

Partenaires

Le TCS Vaud et la Police cantonale au diapason en matière de sécurité routière

A entendre, ou lire, certains médias ou à décrypter quelques commentaires citoyens, une association de défense des automobilistes telle le Touring Club Suisse (TCS) n'aurait que des griefs à faire à une police qui ne se soucierait que de poser des radars et d'amender les fautifs. La réalité est tout autre. Sur le terrain la section vaudoise du TCS et la Police cantonale jouent depuis des années une partition commune en matière de prévention et de sécurité routière. Pour le meilleur de l'une et de l'autre et des usagers de la route.

Secrétaire général et directeur de la section vaudoise du TCS, Philippe Füllemann est aux commandes du centre logistique de Cossonay. Une vingtaine d'employés font vivre ce site qui, outre des locaux administratifs et techniques bien équipés, comprend un circuit pour les cours de conduite. Ici s'exercent parfois les gendarmes vaudois. Ils se forment à la conduite rapide ou en situations délicates de leurs autos et motos. «Ces machines sont souvent lourdement chargées de matériel d'interventions et ceci à des incidences sur leur mode de conduite.» relève le secrétaire général. A propos de ce circuit justement, Philippe Füllemann se réjouit de l'aboutissement de la procédure qui conduira à son extension. De 4 hectares aujourd'hui le centre en comptera près de 7 bientôt. Ainsi l'an prochain devrait être inauguré ce nouveau centre de formation. Il sera le plus long parcours d'exercices du TCS en Suisse romande et cela restera le seul en main d'une section cantonale. Les six autres étant pilotés par la centrale suisse du TCS. «Mais rien à voir avec un circuit de sport automobile», souligne le directeur, «ce sera un complexe bien doté avec des bandes glissantes en dévers, virages ou droit, une plaque de déra-

Philippe Füllemann
secrétaire général et
directeur du TCS Vaud.



page et des obstacles «jets d'eau». Outre les policiers, nous y accueillerons les chauffeurs professionnels lors de leur formation».

Présidée par l'avocate lausannoise Véronique Fontana, forte de 193'000 membres et deuxième de Suisse - elle compte pas moins de sept commissions spécifiques - la section vaudoise du TCS affiche un dynamisme et une volonté d'entreprendre bien au-dessus de la moyenne de ses sœurs des autres cantons. Outre pour la Police cantonale, elle est un partenaire écouté des instances de l'Etat de Vaud, remarque Philippe Füllemann. C'est notamment le cas de ses commissions «politique» et «circulation». Avec des représentants des milieux économiques vaudois pour l'une et en partenariat avec la Police cantonale, le Service des routes et d'autres entités de l'Etat de Vaud pour l'autre, les questions de gestion et de sécurité du trafic sont débattues. Le contournement autoroutier de Morges, les «points noirs» de la circulation telle que la courbe délicate du secteur de la route Yverdon - Ste-Croix entre Montagny-près-d'Yverdon et Essert-sous-Champvent, les questions liées aux giratoires ou aux zones 30 km/h. sont discutées. «Nous sommes pris au sérieux dans ces commissions où nous privilégions le travail en profondeur plutôt que les coups médiatiques», relève notre hôte.

Afin d'animer la vie associative de la section, des commissions se chargent de créer des événements tels que rallyes, offres de loisirs en commun, cyclotourisme et cours à

Le Touring Club Suisse au service du pays

Si sa section vaudoise est très active, le Touring Club Suisse (TCS) est une institution incontournable à l'échelle du pays. En tant que lobby mais aussi comme entité au service de la mobilité et des automobilistes. Son siège central est à Vernier (GE), là même où le club vit le jour en 1896. Un groupe de cyclistes genevois le porta alors sur les fonts baptismaux. Ils étaient préoccupés pas la cohabitation sur les routes entre vélos, automobiles, piétons et chevaux.

360'000 dépannages par an

En 1927 deux side-cars aux couleurs du TCS sillonnent deux des cols alpins de Suisse. Ils sont à l'origine du service de dépannage qui reste le fer de lance de l'institution. Les 220 patrouilleurs interviennent près de 360'000 fois par an.

Aujourd'hui le club compte 1'600'000 membres répartis dans 24 sections cantonales. Dans ces différents centres régionaux il occupe 1600 employés et son budget annuel est de 345 millions de francs (5 millions pour la section vaudoise).

MM. Peter Goetschi, avocat à Fribourg, et le Biennois Stephan Grötzing, occupent, respectivement, les fonctions de président central et de directeur général du TCS.

L'an dernier le club a acquis deux hélicoptères et trois ambulances. Pour des interventions en Suisse et à l'étranger. «On veut par là se rapprocher des attentes de nos membres dotés du livret ETI, sans pour autant concurrencer REGA vu que nous ne prenons en charge que des personnes stabilisées médicalement», explique Philippe Füllemann.

Le TCS à l'échelon du pays c'est aussi:

- Des produits d'assurance dont une protection juridique;
- La Société Heberga qui gère deux hôtels à Bad Ragaz et Locarno;
- La société Test & training qui pilote 6 centres de conduite.

B.Ds

destination des aînés. Philippe Füllemann veille particulièrement sur la commission «médias». Il s'agit là de tenir à jour le site Internet de la section - distinct du site cen-

tral du TCS - et de publier avec le rédacteur Vincent Hutter, huit fois par an, le journal TCS Vaud, vingt-quatre pages, distribué à tous les affiliés vaudois.



En rouge, le formateur du TCS conseille les policiers dans l'exercice de freinage sur le circuit détrempé.

toirs régionaux ou d'autres événements ponctuels, les gendarmes de la brigade de prévention routière invitent Monsieur et Madame Tout le monde à y prendre place afin de juger des effets d'une embardée. Cet outil spectaculaire n'existerait pas sans le TCS. C'est, en effet, ce dernier en partenariat avec *Vaudoise assurance* et la firme *Renault*, qui l'a financé.

Toujours avec la Police cantonale et le Service des routes, le TCS participe activement à l'étude de la sécurisation des points noirs du réseau routier.

Auprès des seniors, le TCS avec le Service cantonal des automobiles, l'Unité de médecine et de psychologie du trafic (UMPT) du Centre hospitalier universitaire vaudois (CHUV) et la Police cantonale vaudoise ont conçu l'action *Aînés en forme au volant*. Ces cours visent à mettre à jours les connaissances routières des titulaires de permis âgés de 70 ans et plus. Plus de 8% de ceux-ci s'y inscrivent. Pour le jeune public, le TCS met sur pied annuellement des camps *Auto école*. Y interviennent les gendarmes de la brigade de prévention routière. Le but assigné aux participants de 18 ans et de s'initier à la pratique du volant et de réussir l'examen théorique de conduite. Avec plus de 90% de succès à cette épreuve, ces camps ont toute leur raison d'être.

A la veille des hivers le TCS met à disposition son container semi-remorque doté d'outils de contrôles des véhicules. A l'enseigne de la campagne *Journées de la lumière*, les automobilistes sont invités, gratuitement, à faire vérifier éclairages, niveaux de fluides, pneus, batteries et essuie-glace. Un opticien est associé à l'opération et met à disposition ses instruments pour des contrôles de la vue. Pour la première fois en novembre dernier, cette action était mise sur pied en commun avec la Police cantonale sur le site du centre de la Blécherette. «On a fait le plein avec 130 véhicules et automobilistes contrôlés», note Philippe Füllemann.

A ces opérations qui supposent une relation directe entre le TCS et son public s'ajoutent des actions plus médiatiques. Il en est ainsi de documentations, brochures etc. Ainsi que d'un clip vidéo qui, avec un groupe de jeunes adultes de Cossonay, visait à prévenir la consommation de drogue et d'alcool, les incivilités et le non-respect des règles de circulation routière. Sur *You Tube* <http://realise-tcs-vaud.ch/index.php/video.html> ce clip a été vu

Avec la brigade de prévention routière et le TCS une sensation forte avec la voiture tonneau.

Avec les gendarmes de la prévention routière

En partenariat étroit avec l'unité de prévention routière de la Police cantonale, le TCS conçoit moult opérations. La plus en vue est probablement la campagne d'affichage de printemps, *La route n'est pas mon circuit*. Entamée il y a plus de trois ans avec le pilote moto vaudois Bastien Cheseaux, elle a été portée par l'as de la Formule un, Sébastien Buemi, en 2011. L'an dernier les deux sportifs posaient ensemble sur l'affiche et son slogan apposés sur 1'700 panneaux dans le canton.

En hiver le TCS contribue financièrement et en fournissant du matériel tels que grattoirs ou chiffons antibuée aux policiers vaudois. Ceci lors des opérations visant à amener les conducteurs à ne se déplacer qu'après avoir dégagé des résidus de neige et de gel, leurs vitres, pare-brise et phares.

Aux rentrées scolaires, le TCS apporte aux policiers, aux communes et aux élèves les banderoles de mises en garde *Rentrée des classes* ainsi que des éléments de sécurité tels que triangles et cols réfléchissant la lumière pour les élèves des classes enfantines. Prolongements logiques de ces opérations de sensibilisation, les contrôles qui y sont liés relèvent de la seule initiative des policiers. C'est à eux que revient le volet répressif. Indispensable mais à propos de quoi le secrétaire général se montre plus réservé. «Comme représentant du TCS j'estime qu'il faut d'abord éduquer par la prévention. Réprimer et sanctionner ne devraient servir qu'à vérifier que cette éducation et les notions de prévention ont été faites correctement», souligne-t-il.

Voiture tonneau

Autre action de sensibilisation, la «voiture tonneau». Lors des cours scolaire, lors de comp-



Comment éviter un obstacle s'apprend aussi sur le circuit de Cossonay.

près de 20'000 fois. Dans l'ensemble le TCS Vaud dispose annuellement de 100'000 francs pour ces opérations de prévention.

Bon an mal an 6'000 personnes viennent sur le site de Cossonay pour y faire spontanément contrôler leur véhicule. Ils sont aussi 7'000 par année à user du circuit lors de cours de conduite dédiés à des publics particuliers (aînés, jeunes) ou à la maîtrise de conduite en situations spéciales (neige, glace, de nuit, etc.).

Action «Motard 2013»

Cette année 2013, avec la Police cantonale et sa direction prévention et communication et le Service des routes, le TCS a conçu une importante action de prévention pour les motocyclistes. «Un stage de conduite moto sur le circuit de Bresse, en France voisine, sera ouvert aux motards vaudois. Ils seront 240 à en bénéficier et ainsi s'initier au pilotage à grande vitesse et à mieux comprendre le comportement de leur machine dans ces circonstances et lors de longs trajets. Le tout avec des profs aussi chevronnés que les pilotes vaudois Bastien Cheseaux, Grégory Junod et Sébastien Suchet», remarque le secrétaire général. Avec lui le TCS Vaud fourmille de projets. Mais quel bilan tire-t-il de sa collaboration avec la Police cantonale et les autres services de l'Etat? «Je suis ingénieur électronicien de formation. Si on m'avait dit, lorsque j'ai pris mes fonctions au TCS Vaud, que je trouverais une telle reconnaissance et proximité avec les services vaudois et la Police cantonale, je n'y aurais pas cru. Je suis enchanté par les contacts et la relation que nous poursuivons. Nous nous respectons même si nous ne sommes pas toujours d'accord. Notamment à propos de l'entretien défaillant du réseau routier il m'est arrivé de me montrer critique. Nous avons été écoutés à ce propos et c'est bon de sentir que nous sommes un partenaire authentique de l'Etat de Vaud», se réjouit Philippe Füllemann. ■

B.Ds

Trois questions à...

Marc-André Daven, adjudant, nouveau chef de la brigade de prévention routière



L'adjudant Marc-André Daven est le nouveau chef de la brigade de prévention routière de la Gendarmerie. Il a succédé, à la fin de l'an dernier, à l'adjudant Michel Schwenter, à la tête de ce groupe depuis 2006. Fan de sport motorisé, et plus particulièrement de motocyclisme, M.-A. Daven a fait son école d'aspirant gendarme en 1995. Rapidement il montra son intérêt pour la formation de ses pairs au volant et au guidon. Au bénéfice des brevets de moniteur auto et moto, il conduisit pendant plusieurs années les cours de formation des aspirants et policiers. La mise au concours, au printemps 2012, du poste de chef de cette brigade, lui est apparue comme un excellent moyen de prolonger sa vocation d'enseignant en matière de conduite et de prévention routière.

Le TCS est pour votre brigade un partenaire important, comment concevez-vous votre collaboration avec lui?

Le Touring club Suisse est, en effet, un partenaire privilégié et de poids puisqu'il figure dans d'importantes commissions officielles. Entre autres celle qui se voue à la coordination des actions de prévention entre Police cantonale et polices communales. Nous avons de forts liens opérationnels depuis une vingtaine d'années. On ne peut pas se passer d'eux aujourd'hui, ni sur plan opérationnel, ni sur le plan pécunier. Je souhaite, bien sûr, conserver, cette relation de confiance.

Partagez-vous, avec le TCS, l'idée que la répression en matière de circulation rou-

rière devrait servir à vérifier que les messages de prévention ont été assimilés?

Durant les campagnes de prévention, à proximité des écoles ou lors d'actions auprès des usagers, nous sanctionnons les conducteurs qui contreviennent aux prescriptions en vigueur concernant la circulation routière. Le dialogue est privilégié et dans la discussion les messages de prévention sont répétés aux usagers qui ont fréquemment une question à poser.

Comment envisagez-vous l'avenir de votre brigade?

Avec le TCS d'abord, nous allons continuer de collaborer étroitement, notamment, lors des cours de remise à niveau des aînés, ainsi que lors des cours destinés aux jeunes conducteurs (camps juniors). Pour la brigade de prévention, forte aujourd'hui de 8,5 postes de travail, nous devrions renforcer notre brigade à l'avenir. Nous visitons annuellement 24'000 élèves, excepté les 8^{ème} année, pour des raisons d'effectif. Il faut ajouter à ces activités la formation des aspirants de police à Savatan pour la régulation du trafic, celle des patrouilleurs scolaires, les cours pour les machinistes, les pompiers, les visites consacrées aux 3'779 apprentis de 3^{ème} année des écoles professionnelles et la gestion de la voiture-tonneau, lors de comptoir régionaux ou d'exposition. Les polices communales visitent les élèves se trouvant sur leur territoire.

Propos recueillis par B.Ds



Présentation

L'Info-Centre: Le centre névralgique des archives et statistiques des Polices vaudoises

Fournir les informations au service de l'efficacité de l'action des policiers, des gendarmes et de l'Etat-major. Être en possession d'indicateurs fiables sur la criminalité pour décider de réponses ciblées, accéder aux derniers avancements d'un dossier en tout lieu et tout temps, signaler des carrefours dangereux aux spécialistes, telles sont quelques-unes des démarches qui seraient impossibles sans le travail des collaborateurs de l'Info-Centre. Comme le souligne Stéphane Birrer chef de l'entité, le travail de ses collaborateurs permet tant de faciliter les investigations des enquêteurs que de fournir les outils nécessaires aux prises de décision stratégique de l'Etat-

Major. Dans un monde dématérialisé, on tend à oublier que les informations présentes sur nos écrans, les statistiques notamment, ont nécessité un travail important en amont. Nous vous invitons à une visite de la face cachée de l'iceberg numérique de la Police cantonale vaudoise. Faire connaissance avec les missions et le quotidien des 40 collaborateurs de l'unité, c'est réaliser à quel point la transformation des informations émanant du terrain en données codifiées, numérisées et archivées demande précision et engagement. A titre d'exemple, plus de 80'000 infractions furent traitées en 2012.

Réalisé par E.B.

Les missions de l'Info-Centre remplissent quatre objectifs: gérer les dossiers judiciaires notamment l'archivage et l'accès, enregistrer et centraliser les données de la circulation, assurer la transmission des signalements à la confédération ainsi qu'aux partenaires cantonaux et internationaux, et finalement produire les statistiques annuelles des Polices vaudoises sur la criminalité et les accidents de circulation. Lorsque l'on détaille le contenu de ces missions on réalise rapidement l'ampleur de la tâche. Saisir, codifier, numériser, archiver et trier les documents judiciaires, les données relatives à la circulation ou encore gérer les signalements des personnes et objets aux nombreux partenaires sont des tâches qui nécessitent une organisation méticuleuse et une attention de tous les instants. Lors de notre rencontre avec Stéphane Birrer, ses premiers mots portent sur l'engagement de ses collaborateurs: «Ce sont des gens courageux qui effectuent un travail méconnu, s'investissent énormément en ayant à cœur de contribuer au bon fonctionnement de la Police cantonale». De la complexité des codi-

L'équipe soudée du bureau circulation:
Florije, Nil, Dominique, Robert,
Philippe, Domenico, Samuel.

fications de la circulation aux implications psychologiques du suivi des affaires de mœurs, le travail à l'Info-Centre est souvent exigeant. Précision, rigueur, connaissances techniques, résistance au stress sont quelques unes des qualités citées par le responsable du centre pour faire partie de l'un des quatre bureaux de l'entité. La brièveté des délais impartis et la masse des documents maintient une pression constante sur les collaborateurs. Cependant à leur contact, aucune trace d'insatisfaction ou de désengagement, mais un mélange de motivation et la conscience de contribuer par des tâches parfois répétitives à l'efficacité de la Police cantonale. Cette contribution a notamment pris la forme de la généralisation d'un passage progressif au tout numérique.

Au cœur d'une révolution du traitement des dossiers judiciaires

La possibilité pour les enquêteurs sur le terrain d'accéder au dossier et documents judiciaires à distance touche à l'essence même de la mission de l'Info-Centre: faciliter le travail des policiers par la centralisation informatique des données. La numérisation des dossiers s'inscrit dans la volonté générale de la Police cantonale de passer pleinement à l'ère numérique et créer ainsi un dégagement de ressource pour des activités de police et d'investigation. Depuis août 2012 plus de 600'000 pages ont été numérisées. Nombre d'avantages résultent de ce choix: la centralisation des données, un accès à l'information pour un nombre maximal d'intervenants en un seul canal, une diminution notable de l'empreinte écologique et un gain de place. Comme le détaille Stéphane Birrer, c'est d'ailleurs la rationalisation de l'espace qui a déclenché le processus. Organisé par Daniel M., Didier P.



Kristel, chargée de
la numérisation
des dossiers judiciaires.

et Stéphane Birrer, la numérisation des dossiers judiciaires a été mise en place en août dernier. Cette mission fut confiée à Kristel L. Âgée de 23 ans, la dynamique reprographe de formation a pris ses fonctions peu après la fin de son apprentissage. Comme nombre d'employés civils son premier contact avec le monde policier tranchait avec l'image qu'elle avait pu en avoir. «Il est clair que les premiers jours ont été très impressionnants, ce n'est pas une entreprise comme les autres». La différence tient pour Kristel en l'importance des dossiers traités et le sentiment de remplir un devoir citoyen. Toute la numérisation passe par Dylan, le surnom affectueux donné par son utilisatrice au scanner de dernière génération qui permet le scannage de 140 pages à la minute. Kristel L. apprécie particulièrement d'être partie prenante de ce tournant: «Comme le laisse supposer ma formation, j'adore le contact physique avec le papier, mon poste me permet d'allier ce contact et l'utilisation de techniques de pointe. Une participation qui demande de constantes mises à jour en fonction des demandes complexes. En

quittant la pièce, on relève l'imposante pile de dossiers traités lors des dernières 48 heures, délai impératif qui doit être respecté pour leur numérisation. Notre visite se poursuit quelques deux étages plus haut dans le bureau de la saisie et codification des documents judiciaires. Afin de mieux saisir ce que représente concrètement ce travail, nous avons rencontré l'une des deux collaboratrices en charge des dossiers mœurs et mineurs.

Le bureau de la codification judiciaire

Plus de 10 ans d'expérience, un enthousiasme intact et une évidente force de caractère, essentielle pour traiter les dossiers de la brigade mineurs et mœurs (BMM), il ne fait aucun doute que Patricia D. est faite pour son travail. Un aspect en particulier lui plaît: faciliter le travail des enquêteurs. Faire preuve de rigueur et d'exhaustivité facilite de facto la mise en lumière de modes opératoires et de relever de potentielles récurrences. Partager les dossiers des mœurs avec une seule collègue renforce les rapports avec le terrain et la possibilité de suivre des dossiers. Prendre en charge tous les documents, du dépôt de plainte au rapport final, implique une capacité certaine à résister à des détails difficilement supportables. Il est complexe de maintenir un certain niveau d'abstraction lorsque l'on traite de dossiers portant sur les actes d'ordre sexuel ou la pédophilie. Comme le souligne Patricia D. «Lorsque l'on traite d'affaires d'enfants qui ont le même âge que les siens, il est sûr qu'il est difficile de ne pas y penser». Cette appréhension n'a pas freiné Patricia D. dans son désir de suivre le travail des enquêteurs sur le terrain. Désir exaucé en 2011 lors d'un stage de deux jours aux côtés des enquêteurs de la BMM: «Cette expérience a repré-

Stéphane Birrer,
chef de l'entité.





senté une opportunité rare, celle de voir concrètement ce que nous traitons sur le papier, notamment d'assister à l'arrestation d'un prévenu, ce fût extrêmement enrichissant». Une chance de renforcer une collaboration et une compréhension déjà excellente avec les inspecteurs des mœurs.

Le bureau de la circulation

Notre visite se poursuit dans le bureau des archives et statistiques circulation. Une atmosphère conviviale et un esprit d'équipe évidents règnent entre les collaborateurs du bureau. Ces derniers travaillent à la saisie et à la centralisation des données de circulation provenant de la Gendarmerie et des polices communales.

Sur les nombreux écrans, se côtoient le programme SINAP dans lequel sont entrés les rapports relatifs aux accidents de la circulation et aux infractions routières et le programme MISTRA, mis en place en 2010 par l'Office fédéral des routes (OFROU), pour regrouper au niveau fédéral les relevés des accidents de la circulation ayant fait l'objet d'un rapport de police.

Trois collaborateurs travaillent désormais à temps plein sur MISTRA. La métamorphose qui aura duré 2 ans (2010-2011) a demandé des efforts importants afin de mettre en place un outil de travail efficace, lequel a conduit, parallèlement, à une refonte complète de la brochure annuelle de la Statistique vaudoise des accidents. Parvenir à incorporer la typologie OFROU des accidents, en supprimant simultanément les redondances avec le rapport établi par les gendarmes et alléger les formulaires utilisés sur le terrain a nécessité un travail sur le fond et la forme. La codification des procès-verbaux d'accident rédigés dans l'urgence requiert tri, numérisation et classement selon des critères basés sur la Loi sur la Circulation Routière (LCR). Ce travail

de codification nécessite un haut degré de précision avec pas moins de 65 entrées possibles selon le type d'accident, soit le mouvement des véhicules et 209 causes tant les fautes commises par les conducteurs ou des éléments externes éventuels tels que des chargements mal arrimés ou la présence d'animaux sur la chaussée.

Le bureau offre ainsi aux spécialistes (Etudes d'ingénieurs notamment) mandatés par l'OFROU et le Service des routes (SR) une vision globale de l'accidentologie cantonale. Rendre accessibles rapidement les informations permet aux spécialistes d'identifier les facteurs de risque et de renforcer la sécurité des usagers. Comme le souligne très à propos Monsieur Robert H., le travail de l'unité s'apparente à celui de «souffleur» au théâtre. Récemment, la communication du nombre anormalement élevé de pertes de maîtrise du véhicule sur le contournement de Lausanne les jours de pluie a conduit à un remplacement du macadam et a permis d'éviter ainsi une probable tragédie.

Le bureau est conduit par le sergent-major Samuel R. Le quarantenaire a suivi son école de police en 1992, exerçant tout d'abord à Renens, il entre à la Gendarmerie au poste de Morges en 2001 puis il œuvre à Rolle avant de rejoindre l'Info-Centre en 2007. Si pour lui le terrain apporte indéniablement «du sel à l'existence», sa nouvelle activité à l'Info-Centre lui a permis de relever, entre autres, deux nouveaux défis: mettre en place des méthodes rationnelles et acquérir une vue d'ensemble de la Police cantonale. Il tient à garder contact avec les policiers, par affinité mais aussi par nécessité professionnelle: «Il est primordial de percevoir la réalité des acteurs de terrain et sentir cet esprit de corps. J'y retourne cinq à six fois par année, pour des services de maintien de l'ordre ou des engagements ponctuels lors de manifestations d'envergure, le Sommet



de la francophonie qui s'est tenu à Montreux par exemple». Les policiers ne sont de loin pas les seuls contacts du bureau. Nombre d'acteurs font appel à la source centrale des données cantonales sur la circulation. Tant

«Un médecin devrait-il prescrire un médicament sans connaître l'entier des symptômes? Répondre à ce questionnaire, c'est comprendre l'importance des statistiques en matière de lutte contre la criminalité.»

l'OFROU, le Service des routes, des autorités communales, des représentants des compagnies d'assurance et parfois des avocats, sont en contact régulier avec le bureau.

La numérisation des dossiers, qui permet une consultation à distance via le Système d'Information et d'Archivage Police (SINAP) a quelque peu diminué les visites des partenaires extérieurs; toutefois, les contacts sont quotidiens, voir hebdomadaires avec les collaborateurs du terrain. Notre visite dans le dernier bureau confirme la fonction de trait d'union de l'Info-Centre.

Bureau des signalements: Le Point de contact du bureau RIPOL de l'Office fédéral de la police (FEDPOL)

L'office dirigé par le sergent major Patrick J. prend en charge l'entier de la gestion des signalements, de l'envoi aux partenaires suisses et internationaux à la révocation des avis. Chacun des collaborateurs s'est spécialisé dans un domaine, respectivement le signalement de personnes, des véhicules et d'objets. A l'image des autres bureaux, les impératifs du terrain guident le traitement des affaires. Des délais serrés sépa-

L'équipe du bureau de la codification judiciaire: Annette, Jean-Philippe, Michel, Sandra, Mélanie, Laurent, Patricia, Domenico. A droite: Pierre-Alain R. spécialisé dans le traitement des signalements des personnes

rent la déclaration à la police d'un avis de perte ou de vol de sa communication à la confédération par l'intermédiaire du programme RIPOL, aux réseaux Schengen et Interpol. Un délai à respecter si l'on veut pouvoir avoir une chance de succès. Dans de telles conditions, il est évident que l'on évolue de manière permanente à flux tendu. Un exemple emblématique de cette pression porte sur la nécessité de communiquer rapidement les pertes de carte d'identité, suite à la pression post 11 septembre des autorités américaines pour être informées pour des raisons évidentes de sécurité.

L'augmentation du nombre de vols de véhicules retrouvés à l'étranger impacte évidemment également le travail du bureau des signalements.

Arrivé à l'info centre en 1992, Pierre-Alain R. s'est spécialisé depuis 2004 dans le traitement des signalements de personnes sous mandat d'arrêt ou disparues. Si ses connaissances linguistiques lui sont nécessaires, c'est sa facilité à nouer des contacts qui prime dans son travail. Comme le souligne Pierre-Alain R., ce type de travail nécessite une incontestable capacité d'adaptation. Les missions dépassent de plus en plus les frontières nationales «Lorsque nous devons entrer en contact avec du personnel consulaire à l'étranger, ou plus encore avec des administrations au fonctionnement très différent du nôtre, il faut savoir à qui s'adresser, comment et recourir au système D lorsque c'est nécessaire». Les chances de succès sont souvent ténues et la moindre hésitation peut mener à l'échec.

A une échelle plus locale, le nombre de contacts inter cantonaux demande une certaine connaissance que Pierre-Alain R. a acquis avec l'habitude. On ne s'improvise pas expert des méandres du système fédéral...

Le saviez-vous ?

Le terme d'accidentologie a été créé en 1968 en France. Cette science s'appuie sur l'analyse statistique permettant d'identifier des facteurs et de déterminer leur rôle lors d'accidents. L'objectif n'est pas de se limiter à une description en indiquant une proportion d'usagers en excès de vitesse par exemple, mais de préciser la modification du risque occasionnée par la variation d'un facteur. Par exemple le risque présent pour une vitesse de circulation donnée par rapport à une autre vitesse ou le risque lié au non port de la ceinture comparativement à la situation où elle est utilisée.

A l'aise dans le travail sous pression, Pierre-Alain R. fait preuve de la même motivation qu'au premier jour. Il est particulièrement enthousiaste lorsqu'il évoque l'aspect humain de son rôle: «Les contacts tant avec des policiers qu'auprès des partenaires extérieurs sont les raisons qui me font aimer mon travail», il ajoute ne jamais savoir de quoi sa journée sera faite est un plus non négligeable.

Le bureau est en contact permanent avec les gendarmes qui leur communiquent la situation du terrain. Les agents font le relais avec les citoyens, permettant à ces derniers d'être en présence du même interlocuteur durant tout le suivi et de tisser des rapports de confiance.

Donner les bonnes informations pour effectuer les choix stratégiques

Parallèlement au soutien quotidien fourni au terrain, la saisie centralisée des documents produits par les différents corps du canton permet de fournir la matière première à la production des statistiques officielles de la Police cantonale. Celles-ci offrent une photographie précise des activités délictueuses du canton. Le traitement des dizaines de milliers d'informations collectées permet de donner

une vue d'ensemble à des réalités isolées. L'engagement des collaborateurs de l'Info-Centre, en collaboration avec la Coordination judiciaire et la Direction du renseignement permet ainsi à l'État-major de prendre ses décisions avec la hauteur de vue nécessaire. Fixer des objectifs, redistribuer les effectifs, donner des priorités, déployer les efforts de manière ciblée ne pourraient être effectués sans ces synthèses chiffrées.

Sur le point d'achever notre visite de l'Info-Centre, c'est justement sur cet aspect que revient son responsable lorsqu'il évoque le futur de l'unité. Selon le docteur en sciences forensiques, l'exploitation stratégique mérite d'être renforcée. Comme le souligne le commissaire adjoint Stéphane Birrer: «l'avenir, c'est de valoriser encore plus la somme d'informations collectées et codifiées par l'analyse pour offrir des renseignements utiles à la décision». L'exploitation de ces données mènera de plus en plus à une photographie détaillée et à même de fournir tous les indicateurs. Le futur de l'Info-Centre est à l'image de ce que nous avons constaté lors de nos quelques heures aux côtés de ses collaborateurs: un outil technologique impossible sans un apport humain. ■

Dès **CHF 22'900.-**



La nouvelle **MOKKA**

**EST ENFIN ARRIVÉE !
VENEZ LA DÉCOUVRIR DES
MAINTENANT.**

Votre concessionnaire Opel pour le Chablais.



www.opel.ch

GAILLOUD Automobiles SA
Av. des Ormonts 20 Av. de France 11
1860 Aigle 1870 Monthey
024 468 13 13 024 471 76 70
www.gailloudautomobiles.ch

Exemple de prix: Mokka 1.6 ECOTEC® avec Start / Stop, 5 vitesses manuelle, 85 kW/115 ch, prix de base CHF 24'400.-, prime E-Flex CHF 1'500.-, nouveau prix de vente CHF 22'900.-, prix indicatif conseillé. Plus d'infos sur www.opel.ch. Émissions de CO₂ 153 g/km, consommation moyenne 6,5 l/100 km, catégorie de rendement énergétique D. Émissions de CO₂ 159 g/km: moyenne pour tous les véhicules neufs en Suisse.

Por- trait



Au travail comme dans la musique, elle joue crescendo

Bercée au son de la musique depuis l'enfance, l'inspectrice Anne-Christine Roux s'épanouit et se ressource dans la pratique à haut niveau du cornet. Un instrument qu'elle a su apprivoiser à force de passion et d'abnégation.

Réalisé par Olivia Cutruzzola

Jouer les premiers rôles et occuper le devant de la scène n'ont jamais été des fins en soi pour Anne-Christine Roux. Réservee et pudique, la musicienne cultive l'humilité et la discrétion comme une seconde nature. Pour elle, seuls le travail et la rigueur conduisent au succès et mènent naturellement à assumer des responsabilités dans la vie professionnelle comme dans d'autres activités. Son parcours personnel en est une preuve irréfutable. Ses études de droits à l'Université de Lausanne achevées en 2004, la native de Chavornay poursuit logiquement au sein du Tribunal d'arrondissement d'Yverdon-Les-Bains comme greffière. Le terrain et l'action lui manquent. «A la fin des années 80, mon grand-père enseignait le français aux aspirants de police. Petite, il nous emmenait régulièrement à la Blécherette avec mon frère afin de nous montrer notamment les véhicules de la Gendarmerie! Je me souviens également que nous recevions occasionnellement à la maison, pour le café, des gendarmes de la prévention routière car papa était enseignant.» En plus d'évidentes affinités familiales durant l'enfance, Anne-Christine se familiarise avec la grande maison depuis 2004 par le biais de la musique. Elle rejoint chaque semaine le CB et les rangs de la fanfare de la Police cantonale vaudoise, «débauchée» par son professeur particulier, Jean-Christophe Monnier, ancien directeur de l'ensemble officiel vaudois. C'est donc presque tout naturellement qu'Anne-Christine entre à la Sûreté en 2006 pour une année de formation sur le rocher de Savatan.

Un renfort de choix pour la fanfare de la Police cantonale

Ses grands-parents - sa grand-maman jouait de l'orgue et l'accompagnait régulièrement - et ses parents se passionnaient pour le chant choral et la musique de cuivre. «Nous ne manquions pas un concert! J'allais voir les fanfares et les chorales de la région. Le virus m'a atteint rapidement moi aussi». Elle débute le solfège à l'âge de 7 ans puis entre à l'école de musique de Chavornay

où elle choisit d'apprendre le cornet. A 13 ans, elle rejoint les rangs de la fanfare du village puis ceux de l'ensemble de Mont-la-Ville, deux formations qui vont lui permettre de faire ses armes et de progresser. «Aux deux répétitions hebdomadaires s'ajoutait un cours privé de 45 minutes à l'école de musique et, bien sûr, mon travail quotidien personnel à domicile» précise la musicienne qui ne tardera pas à accepter plus de responsabilités dans les diverses formations musicales. «Mon tempérament ne m'a jamais poussée à me mettre en avant. Je n'ai jamais recherché cela» mais à force d'abnégation et de persévérance, elle se démarque tout en douceur grâce à la remarquable musicalité de ses interprétations. En 2001, la fanfare de Crissier l'accueille. Cornettiste solo au sein de cet ensemble de première division et du brass band de la Police cantonale, également réputé pour son haut niveau, elle enchaîne les répétitions et les services officiels. Des engagements qui exigent tant passion que rigueur et volonté, à l'image d'un sportif d'élite qui se prépare minutieusement avant chaque compétition. «C'est vrai qu'à côté du travail, il n'y a pas beaucoup de place pour d'autres activités que la musique. L'activité de soliste est exigeante car chaque prestation doit être maîtrisée. Lorsque vous jouez votre solo seule face au public, la moindre imperfection s'entend et péjore la prestation d'ensemble».

La musique, un équilibre nécessaire

Ces nombreuses activités musicales lui confèrent un équilibre indispensable car sa fonction d'inspectrice exige énormément émotionnellement et physiquement. Engagée à la brigade Mineurs & mœurs depuis 2009, elle a intégré la Financière le premier mars dernier. Elle

Le saviez-vous ?

Le cornet à pistons est un instrument de musique à vent de la famille des cuivres doux. Il a les mêmes origines que la trompette. C'est le premier instrument à bénéficier de l'invention des pistons en 1820. Jean-Baptiste Arban a fait beaucoup pour populariser le cornet à pistons. Il a inventé des techniques de double et triple coup de langue qui lui ont permis de jouer du cornet avec une virtuosité exceptionnelle. Il a aussi écrit une célèbre méthode utilisée pour l'apprentissage de tous les instruments de la famille des cuivres avec trois pistons. Un cornet est constitué d'une embouchure, d'un tube, de trois pistons et d'un pavillon. Le tube est conique, ce qui lui donne un son doux, moins brillant que celui de la trompette. Son jeu utilise les mêmes doigts que ceux de la trompette ou du bugle.

Source Wikipédia

avait débuté sa carrière policière au groupe judiciaire d'Yverdon-Les-Bains en 2007. «J'ai beaucoup de chance car dans la musique comme au travail, j'ai le loisir d'explorer et de découvrir des activités aussi variées qu'enthousiasmantes. C'est très stimulant. J'ai besoin de ces changements pour m'épanouir» conclut l'inspectrice Roux qui, à 31 ans, souhaite continuer à maintenir le plus longtemps possible son niveau de soliste, histoire qui sait, de découvrir de nouveaux horizons et univers musicaux. ■



L'enquête de satisfaction 2012 de la Police cantonale:

Une source d'informations essentielle pour passer des perceptions et de l'impression, à une réalité documentée!

Eclairage

La direction de la Police cantonale a mis en place une enquête de satisfaction sous forme de questionnaire informatique auprès des collaborateurs des différents corps de la Police cantonale vaudoise du 3 septembre au 1^{er} octobre 2012. L'objectif était clair: donner l'occasion au personnel de s'exprimer en toute franchise sur ses conditions de travail et présenter un état des lieux de la satisfaction professionnelle. Cette étude a permis de diagnostiquer des points forts, comme la fierté de travailler à la police, le sentiment d'être utile, le soutien des collègues et de la hiérarchie, une bonne organisation et une certaine liberté pour atteindre les objectifs. Les points d'amélioration concernent entre autres les indemnités de nuit et le travail en sous-effectif. L'enquête fournit un point de référence pour le futur qui permettra de mesurer les évolutions et évaluer l'impact des actions en interne, en s'appuyant sur une base neutre et factuelle.

Décidée par le Commandant de la Police cantonale, cette étude a été réalisée en collaboration avec l'Institut de médecine sociale et préventive (Unil/CHUV). Un groupe de travail, composé des Officiers d'Etat-major de la Gendarmerie et de la Police de sûreté, de membres des syndicats et de la Division des Ressources humaines ont élaboré le questionnaire de l'enquête destiné à tous les services de la Police cantonale.

Les collaboratrices et collaborateurs ont pu donner leur avis, en toute confidentialité. Le commandement de la Police cantonale a constaté avec satisfaction l'intérêt suscité par l'enquête, au travers des réponses de 770 collaborateurs sur 1147, soit un taux de participation de plus de 67%. Cet engagement permet aujourd'hui de disposer d'une photographie

précise, de la perception des collaboratrices et collaborateurs de la Police cantonale, par rapport à leur environnement de travail. Composé d'une centaine de questions, le questionnaire recouvrait dix thématiques portant notamment sur le développement professionnel, les conditions de travail, la rémunération, l'encadrement et les relations avec le public, la formation et les relations avec la hiérarchie.

De manière générale les résultats indiquent un bon niveau de satisfaction et de faibles écarts d'opinions entre les différents strates de collaborateurs. Dans les grandes lignes, les éléments jugés les plus satisfaisants concernent le climat de travail, l'activité en elle-même, la reconnaissance du citoyen et le soutien de la hiérarchie et des collaborateurs entre eux. L'épanouissement professionnel est considéré comme bon, notamment en termes de possibilités de promotion que 63,1% des participants considèrent comme bonnes à satisfaisantes. Les rapports avec l'encadrement et la hiérarchie suscitent également des réactions plutôt positives. Une majorité de collaborateurs estime que les cadres sont disponibles pour fournir de l'aide, apprécient le travail du personnel et reconnaissent ses compétences. Plus de 50% des répondants se déclarent satisfaits de leur salaire et 80% fier de travailler à la Police cantonale. On trouve également de très bons indices de satisfaction par rapport au contact avec le public et à la perception que ce dernier a, de l'activité policière. Le sentiment d'être utile et le partage des valeurs présentent également des taux positifs de plus de 80%.

L'ambiance de travail est également jugée bonne par les participants, avec un fort esprit de corps puisque plus de 70% des collègues se sentent soutenus par leurs pairs. La réalité du travail correspond également aux attentes de 60% des collaborateurs.

En revanche, certains résultats soulèvent des questions qui mériteront d'être approfondies par le groupe de travail chargé d'apporter des solutions.

Sur les aspects méritant une amélioration on relève qu'une majorité de collaborateurs émettent de sérieux doutes sur la possibilité d'effectuer les mêmes tâches un fois passé le cap des 60 ans, appréciation qui s'explique évidemment en regard de la pénibilité physique des emplois.

En effet, en ce qui concerne le sentiment de fatigue générale, la moitié des participants relève qu'ils y sont confronté quelques fois, 30% assez souvent et 8% très souvent. Le montant des indemnités de travail de nuit et de week-ends compte également au nombre des sujets qui ont suscité des réactions négatives.

Les difficultés du métier ne sont certainement pas étrangères au fait que 35% des répondants ont déjà songé à changer de profession. Ce chiffre est tempéré par le 50% des collaborateurs qui ne se sont jamais posé cette question. Lorsque l'on aborde l'évolution des conditions de travail, sans surprise, au vu de la situation sur le terrain, 48,5% des sondés se déclarent moins satisfaits qu'il y a quelques années et 40% considèrent que le travail est devenu plus dangereux. La sensation d'opérer en sous-effectif, l'augmentation croissante d'actes d'incivilité et le manque de respect à l'égard des agents en uniformes contribuent sans doute en partie à cette perception. Cette péjoration de l'environnement professionnel explique, peut être en partie, que près de 7 collaborateurs sur 10 souhaiteraient un plus grand soutien du monde politique, en regard de leurs conditions de travail.

Enfin, alors que les réponses sont globalement similaires entre les différents corps, il est à noter que si les perspectives de carrières sont globalement jugées comme bonnes à près de 70%, les civils émettent nettement plus d'inquiétudes par rapport à leurs perspectives de développement personnel.

La synthèse des résultats permettra d'engager une réflexion interne sur les améliorations à apporter, pour atteindre au plus vite l'objectif désiré par le Commandant: une Police bien dans sa peau. ■



Sur le vif

La fanfare de la Police cantonale a besoin de vous!

Vous êtes un musicien de bon niveau et vous recherchez un nouveau défi sous la baguette d'un chef renommé en Suisse? N'hésitez pas et contactez l'officier Commandant, le Lt Philippe Jatton (021 644 81 93) ou le président, l'IPA Jean-Luc Weber (021 644 86 04). Musiciens recherchés: cornet, baryton euphonium, alto, basse, trombone et percussion. Vous pouvez également rejoindre la batterie des tambours.

Réalisé par Olivia Cutruzzola

Avec Jean-Luc Weber, Président de la fanfare de la Police cantonale vaudoise depuis 2008

L'inspecteur principal adjoint Jean-Luc Weber porte la fanfare à bout de bras depuis 2008, année de son accession à la présidence, mais

l'homme y est fidèle et inconditionnel depuis quasiment sa création en 1970. Bugle émérite du brass band officiel vaudois, l'homme nous fait part de sa passion mais également de ses craintes de voir petit à petit la société «périr», faute d'investissement de la part notamment du personnel policier.

Jean-Luc Weber, décrivez-nous la fanfare actuelle?

L'ensemble est composé actuellement de 30 souffleurs, de 4 percussionnistes et de 10 tambours. Quatre musiciens proviennent de la Police cantonale vaudoise et le reste de la formation est composé de souffleurs de l'extérieur ainsi que de collègues retraités, qui ne comptent ni leur temps ni leur déplacements pour se joindre à nous lors des répétitions et des services officiels. Sans eux, la fanfare n'existerait plus! La Fanfare de la Police cantonale vaudoise représente le Canton de Vaud lors de services officiels, ce qui lui confère prestige et reconnaissance de la part notamment de la population.

Quel est le niveau musical de votre formation?

Le comité de la fanfare

Président
IPA Jean-Luc WEBER

Secrétaire
Jean-Pierre RECORDON

Webmaster
Sgtm Pascal FELTZ

Caissier
Willy GOBALET

Membre(s) adjoint(s)
Marie-Jeanne DURAND
Insp Anne-Christine ROUX

Directeur
Christophe JEANBOURQUIN

Instructeur tambours
Gdm Christian SAVARY

Officier Commandant
Lt Philippe JATON

Il est excellent puisque nous évoluons en 1^{ère} catégorie. Cette qualité est bien sûr le fruit de l'implication sans faille et de la rigueur des musiciens qui composent la fanfare. Je veux aussi rendre hommage à l'excellent travail réalisé par notre directeur, Christophe Jeanbourquin, qui exige de nous que nous soyons toujours au top! Nous maintenons le cap avec une répétition hebdomadaire, soit une quarantaine par année, deux journées de séminaires où chaque registre se perfectionne et entraîne des pièces particulièrement exigeantes. De plus, deux à cinq services officiels pour l'Etat ponctuent nos saisons, sans oublier notre concert annuel au printemps. Les musiciens qui composent notre ensemble font preuve d'un engagement extraordinaire, notamment ceux qui ne travaillent pas à la Police cantonale et qui prennent sur leurs congés et vacances afin de nous rejoindre lorsque nous sommes engagés officiellement. Je peux également compter sur un comité motivé et l'officier commandant le Lt Philippe Jatton qui se démène sans compter pour obtenir du soutien notamment de la part du Commandement de la Police cantonale.

A vous entendre, vous êtes un président comblé?

Je le suis parce que j'ai énormément de plaisir à m'impliquer pour des gens motivés et professionnels! L'ambiance dans le groupe est fantastique et c'est toujours un réel plaisir de partager du temps tous ensemble. De plus, nous disposons de conditions exceptionnelles pour pratiquer notre passion: des locaux de qualité pour les répétitions, une batterie d'instru-

Dates clefs

- Le 25 novembre 1970 Naissance de la fanfare à l'initiative du gendarme Marcel Zumbrunnen qui a réuni une trentaine de collègues musiciens à l'occasion d'une soirée récréative pour les membres de la Police cantonale vaudoise. La batterie des tambours de la Gendarmerie rejoint la fanfare et participe aux différentes manifestations.
- 1972 Elle devient la fanfare officielle de l'Etat de Vaud. Le talent et les connaissances musicales de son directeur, les efforts fournis par les musiciens et l'appui des autorités permettent à la société de faire de sensibles progrès ce qui lui vaut le privilège d'obtenir ce statut prestigieux dans le canton. Depuis, elle a eu l'honneur de se produire à de nombreuses reprises tant en Suisse qu'à l'étranger.
- 1985 Marcel Zumbrunnen quitte l'ensemble pour se consacrer à d'autres activités musicales. Il a été remplacé par Raymond Pache qui cesse ses activités de directeur en 1997, au terme de 12 ans de collaboration, tout en continuant à jouer avec la société. Claude-Alain Weber reprend la baguette le 1^{er} septembre 1997.
- Les 3 et 4 juin 2000 La société a l'honneur d'être invitée aux «Journées portes ouvertes» de la Garde Républicaine, à Paris. Ce magnifique déplacement a été effectué à l'occasion du 30^{ème} anniversaire de la fanfare.
- Le 1^{er} septembre 2001 Jean-Christophe Monnier reprend la direction de la fanfare.
- 2008 Accession à la direction de la fanfare de Christophe Jeanbourquin, bien connu dans le monde des brass bands en Suisse et à l'étranger et considéré par ses pairs comme l'un des meilleurs chefs du pays.

ments régulièrement rénovée, des moyens qui nous permettent de bien vivre. Cependant, tout n'est pas simple! Nous n'avons quasiment plus de policier au sein de notre formation et la fanfare officielle de l'Etat ne pourra pas vivre éternellement en ne comptant que sur le soutien de «civils» même si ces derniers sont indispensables pour maintenir le haut niveau. Nous sommes également juste au niveau de

l'effectif. Remplacer un musicien blessé ou malade devient un exercice d'acrobatie! La situation actuelle de la fanfare est satisfaisante mais je tire la sonnette d'alarme pour les années à venir car il faudra que des gens s'impliquent pour que l'ensemble continue de vivre. L'équipe des tambours vit la même situation, les collègues policiers peinent à la rejoindre. ■



Mitsubishi EXPO DOUBLE PREMIÈRE



**All-New Space Star
Plus auto pour la ville.**
Dès CHF 13'999.-



**All-New Outlander
avec systèmes d'assistance innovateurs.** Dès CHF 29'999.-

Les nouveautés du Printemps

**Garage
Brender**

Rte Aloys-Fauquez 128, 1018 Lausanne
Tél. +41 21 644 20 10 Telefax +41 21 312 22 64

www.mitsubishi-motors.ch



OFFICIAL CAR PARTNER

Genial à tout point de vue.





Prévention routière

La route n'est pas mon circuit
Se faire plaisir en apprenant à connaître ses limites

La Police cantonale vaudoise, le Service des automobiles et de la navigation (SAN) et la section vaudoise du TCS offrent la possibilité à 240 motards vaudois de bénéficier gratuitement d'un jour de pilotage sur le circuit de Bresse en France voisine les 28 et 29 mai prochains. L'objectif de ces journées: se faire plaisir et apprendre à connaître ses limites et celles de sa moto pour éviter chutes et accidents sur nos routes.

Fort de leur volonté de sensibiliser les motards, catégorie particulièrement touchée par les accidents, la Police cantonale vaudoise et ses partenaires ont décidé d'enrichir le registre de leurs actions de sensibilisation avec le TCS et le SAN. Ils offrent, pour la première fois cette année, la possibilité aux aficionados des deux-roues de piloter leur machine sur un

circuit durant une journée, sans les contraintes et dangers inhérents à la conduite sur route. Afin d'aiguiser la maîtrise de leurs engins, les participants pourront profiter des conseils et de l'expertise des pilotes vaudois Bastien Cheseaux, Grégory Junod et Sébastien Suchet ainsi que de motards de la Police cantonale vaudoise et de la Gendarmerie française et d'experts techniques du SAN. Située à une heure de Genève, dans le département de Saône-et-Loire, la piste de vitesse de Bresse, d'une longueur de 3 km répond à toutes les normes de sécurité.

Inspirée par l'action de la Police fribourgeoise cette démarche permettra aux amateurs de vitesse d'assouvir leur passion sans se mettre en danger ou risquer la vie des autres usagers. Cette manifestation permettra aux gendarmes de la prévention routière de rappeler par l'exemple leur slogan «la route n'est pas mon circuit». Cette action leur offrira notamment la possibilité de prodiguer de nombreux conseils de sécurité aux participants et de faire connaissance autour de leur passion commune pour les deux-roues.

Le séjour est ouvert à tous les motards résidents dans le canton de Vaud en possession de moto d'une puissance de 25 KW minimum. Les motos utilisées doivent obligatoirement être immatriculées. Les candidatures sont attendues avant le 15 avril 2013. Différents groupes seront formés en fonction des niveaux, permettant ainsi à chacun de se faire plaisir. Les 240 participants seront sélectionnés par tirage au sort.

Pour plus d'informations sur les conditions de participation ainsi que les modalités d'inscription, nous vous recommandons de suivre la page Facebook de la Police cantonale vaudoise ou de vous rendre sur le site police.vd.ch ou de ses partenaires. ■

E.B.

Inscription:
www.policier.ch/circuitbresse

MONTÉE du nozon

La 18^e édition de la Montée du Nozon se déroulera le samedi 4 mai 2013. Le parcours, principalement en forêt, longe les gorges du Nozon sur 13,6 km, entre Pompaples et Vaulion. Cette course a lieu en deux phases, le matin étant réservé aux marcheurs et l'après-midi aux coureurs.

Pour la 9^{ème} année consécutive, la cuisine de la manifestation sera intégralement gérée par une brigade constituée de collaborateurs de la Police de sûreté et de leurs proches. De nombreux en-cas sont proposés tout au long de cette journée sportive et près de 400 repas sont servis durant la Pasta party du soir. Notre comité et nos précieux bénévoles feront tout pour que chaque participant garde un excellent souvenir en découvrant ou redécouvrant le beau Vallon du Nozon! L'intégralité des fonds récoltés durant cette manifestation est reversée à Fond'action contre le cancer, une fondation privée suisse, reconnue d'utilité publique. Elle finance le développement de nouvelles thérapies, ne disposant d'aucune subvention gouvernementale. Elle compte donc sur la générosité du public pour financer la recherche appliquée aux patients. Soyez nombreux à venir soutenir cette noble cause! ■

Pour le comité de la Montée du Nozon
 Stéphane Reymond et Patricia Laurent

Informations et inscriptions:
www.montee-nozon.ch



Derrière de gauche à droite:
 Daniel Martinez, Ipa Bruno Flückiger,
 Com adjt Jean-Yves Lavanchy, Ipa Christian Flückiger,
 insp Zéline Rerat, insp Stéphanie Besson.
 Devant de gauche à droite: Ludivine Rerat,
 Patricia Laurent, Cindy Chenevard,
 insp Stéphane Reymond Rerat.

Coup de cœur



Ils ont touché le Saint-Graal!

10 officiers de la Police cantonale vaudoise en ont vu de toutes les couleurs en 2011 et 2012! Deux années très chargées où ils ont assumé de front activité professionnelle et formation du Cursus d'Officier! Réunis à Neuchâtel le vendredi 1^{er} février 2012, ils ont reçu le Certificate of Advanced Studies (CAS) qui couronne leur succès et leur abnégation, au terme de cette nouvelle formation académique. Nos sincères félicitations à tous! ■

De gauche à droite:
 Ipa Olivier Rochat, Ipa Philippe Jaton,
 cap Patrick Magnanelli, Ipa Blaise Hauser,
 com adjt Daniel Kolly, com adjt Stéphane Birrer,
 Ipa Jean-Jacques Ovaert, Ipa Marc Bardet,
 Ipa Laurent Chesaux et
 le com adjt Eric Flaction.

Ressources humaines

Policiers recruteurs: un enthousiasme communicatif!

Lancé en 2006, le concept de policiers recruteurs permet de rapprocher idéalement les futurs candidats des réalités du métier qu'ils envisagent d'exercer. Leur expérience leur permet d'être des interlocuteurs privilégiés auprès du public cible. Qui peut répondre de manière plus précise, légitime et pertinente aux questions des candidats à la fonction que les policiers eux-mêmes?

Réalisé par Olivia Cutruzzola

Sélectionnés par la division des Ressources humaines en fonction de leur aptitude à se montrer à l'aise et à s'exprimer en public, les policiers-recruteurs doivent bénéficier d'une expérience de deux ans. Au profit d'une formation continue, qui parfait leur préparation aux techniques d'entretiens et d'analyse comportementale, ils doivent communiquer leur passion du métier en tant qu'ambassadeurs de la Police auprès des jeunes. Leur rôle est crucial, seuls à décider qui présente le profil adéquat lors des deux premières étapes du processus de sélection qui en compte trois. «Au début du processus, nous accueillons dans les sessions jusqu'à 250 candidats. Les policiers recruteurs font les deux premiers filtres et sélectionnent ceux qu'ils jugent être les meilleurs pour la phase finale du recrutement. Puis dans la troisième et dernière étape, un psychologue, un psychiatre et une commission de sélection RH entrent en course. A ce stade, nous sommes à bout touchant du processus!» précise l'IP Olivier Rochat, responsable du recrutement pour la Police cantonale vaudoise. C'est dire que les policiers recruteurs assument une responsabilité importante: sélectionner les meilleurs éléments, soit des jeunes femmes et hommes au fait des réalités du métier, motivés et présentant les aptitudes tant psychologiques que physiques. Tout au long de l'année, les policiers recruteurs sont à disposition des jeunes lors des diverses soirées d'information et dans les salons et autres forums dédiés au recrutement.

Deux policiers recruteurs nous livrent ce qu'ils apprécient particulièrement dans cette activité.

Marie-France Roch, inspectrice au groupe judiciaire de Morges et policier recruteur

Cette activité est pour moi toute récente puisque j'ai débuté en 2012! Je trouve génial ce contact avec des jeunes ayant un attrait



pour notre profession. La possibilité de les renseigner mais aussi de corriger les idées fausses qu'ils pourraient avoir sur le métier de policier: voilà des facettes passionnantes de l'activité du policier recruteur. Il est très gratifiant ensuite de pouvoir faire un premier «tri» en observant le comportement des candidats aspirants à la première journée d'examen où ils ont une épreuve de sport et de français. On les retrouve ensuite en entretien et enfin on va «débatte» de leur cas devant les RH et les autres recruteurs. Ce suivi du jeune candidat, surtout lorsqu'il correspond aux critères pour devenir policier, nous donne vraiment l'impression de «coacher» son poulain. J'essaie d'inculquer aux jeunes que policier c'est un métier passionnant, chaque jour différent, avec des possibilités de perfectionnement et d'avancement avec des collègues unis et soudés.

Cpl Jean-Marc Pellet, gendarme au Centre d'intervention régionale Centre à Lausanne et policier recruteur

J'exerce cette activité depuis 7 ans environ à raison de 2 séances de recrutement par année, à Savatan. L'activité de la 1ère journée se passe, pour ma part, principalement à la salle de sport, où j'ai l'occasion de rencontrer les candidats. C'est une phase d'observation importante! J'y note les comportements qui me paraissent peu appropriés, ou au contraire ceux qui méritent d'être relevés en raison d'un esprit d'équipe ou d'une motivation qui sort du lot. Ces considérations se font bien sûr en marge du résultat strictement sportif des candidats. La deuxième phase du recrutement se déroule à notre centre de police, où se déroulent les entretiens personnels. Je dirais que c'est à cette occasion que je peux le mieux cerner le candidat, et constater surtout sa motivation à rejoindre nos rangs. C'est aussi la partie la plus éprouvante du recrutement car nous pouvons enchaîner 7 à 8 entretiens durant la journée. En m'investissant dans cette phase de recrutement, je participe à l'engagement de notre future relève au sein de la Police cantonale. Ainsi, je reste aussi en contact avec une tranche de la population que je ne n'ai pas forcément l'habitude de côtoyer au quotidien.

Que dire à un jeune qui aimerait débiter cette profession? Je lui expliquerais que c'est un métier passionnant où les journées ne se ressemblent jamais. Je ne peux pas planifier mon travail à l'avance et je ne sais donc jamais ce qui m'attend. La routine n'est donc pas de mise dans cette profession. Avoir un bon sens des relations humaines est primordiale. Il faut aussi savoir faire la part des choses et évacuer le stress des interventions d'une manière ou d'une autre. Voilà comment j'explique, en quelques mots notre profession, et réponds surtout à la question qui revient sans cesse «c'est pas trop dur?».

Une satisfaction particulière? Quand j'ai pu suivre personnellement un candidat aspirant qui est retenu, pour l'académie puis, passe avec succès les examens finaux. Et cerise sur le gâteau c'est que ce jeune collaborateur, qui a été incorporé au corps, donne entière satisfaction à ses collègues. ■



Montures
dès 39.-



Exemple: monture métal nyfon brune réf. 4020 - Fr. 39.-

BERDOZ

O P T I C